Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evaluation de l'action du DEWS: poursuite de la collaboration intercantonale

Apres analyse des deux rapports présentés par le professeur Jeanrenaud, le Conseil du DEWS a decide, le 17 novembre 2005, de poursuivre la collaboration intercantonale entre les cantons de Vaud, du Valais, de Neuchatel et du Jura. Parallèlement, il a adopte dix mesures d'améliorations des structures de la gouvernance et de la présentation des resultats du DEWS. La conseillere d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor présidera le DEWS pour une période de deux ans, soit en 2006 et 2007.

Les principales mesures d'amélioration touchent à la gouvernance du DEWS (Development Economic Western Switzerland) et au renforcement de la transparence entre les différents partenaires. Ainsi, le Conseil du DEWS se réunira quatre fois par année avec la désignation d'une présidence pour une durée de deux ans, de manière à renforcer la collaboration avec la direction du DEWS, qui a la responsabilité opérationnelle.

Pour tenir compte des différentes organisations des structures cantonales, les directions du DEWS et des structures cantonales seront séparées. Le directeur du DEWS aura la mission d'animer le réseau de représentants au niveau international et de le coordonner avec les structures cantonales. Dans ce contexte particulier, le directeur du DEWS a décidé de renoncer à l'avenir à ses conseils d'administration, à l'exception de ses mandats d'intéret public. Les résultats seront présentés sur la base d'une méthode scientifique en cours de mise au point.

Rappelons que, conformément à une décision prise en 2002 déjà par les signataires de " l'Accord portant sur la mise en commun et l'exploitation commune du réseau de promotion exogène ", les trois chefs des départements de l'économie en charge du DEWS pour la période 2002 - 2004 ont donné un mandat à l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel (IRER) - sous la direction du professeur Claude Jeanrenaud - pour procéder à une évaluation de l'action du DEWS en

tant que structure d'acquisition exogène pendant ses trois premières années d'existence.

Convaincu que "le DEWS est une place économique connue dans le monde", qu'il a acquis plusieurs projets importants en trois ans et qu'il est promoteur de succès pour l'avenir de la Suisse occidentale, le Conseil du DEWS a décidé de poursuivre la collaboration intercantonale.

LES CHEFS DES DEPARTEMENTS DE L'ECONOMIE EN CHARGE DU DEWS

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 décembre 2005

VD : Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat, Tél. : 021 316 60 10

com051205DEWSNE